



## AVIS PUBLIC

### **Demande de dérogation mineure aux dispositions de la réglementation d'urbanisme**

Le Conseil municipal de Sainte-Justine-de-Newton, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le mardi 8 octobre 2024, à vingt heures (20H00), au Centre communautaire, situé au 2842, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton, statuera sur une demande de dérogation mineure pour le lot 2 775 342.

Nature et effet de la demande :

Subdivision du lot 2 775 342 :

- Lot créé qui aura un frontage de 3.66 m en façade de la rue du Domaine-des- Pins ;

Toute personne ou organisme intéressés peuvent se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure.

DONNÉ À SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON,  
Ce 20<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2024.

\_\_\_\_\_  
François Day  
Directeur général et greffier-trésorier

---

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, François Day, directeur général et greffier-trésorier, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public le 20 septembre 2024 aux deux endroits désignés par le conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 20<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2024.

\_\_\_\_\_  
François Day  
Directeur général et greffier-trésorier